



Conseil économique et social

Distr. générale
26 janvier 2018
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité exécutif

Centre pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques

Équipe de spécialistes de la viabilité des pêches

Première session

Genève, 29-30 janvier 2018

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire annoté de la première session^{1, 2}

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 29 janvier, à 10 heures, dans la salle IX.

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection des officiels.
3. Présentations des experts.
4. Rapports d'organisations partenaires.
5. Expériences de pays.
6. Énoncés de vision et de mission.

¹ Pour des raisons d'économie, les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Aucun document ne sera distribué en salle de réunion. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la CEE (<https://www.unece.org/index.php?id=47439>).

² Tous les représentants sont priés de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de la CEE (<https://www.unece.org/index.php?id=47439>). À leur arrivée au Palais des Nations, ils doivent retirer un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, ils sont invités à contacter le secrétariat par téléphone (poste 73254). Un plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles sont disponibles à l'adresse <http://www.unece.org/fr/info/events/informations-pratiques-pour-les-delegues.html>.

7. Adoption du programme de travail de l'Équipe de spécialistes de la viabilité des pêches pour 2018-2019.
8. Futurs travaux.
9. Questions diverses.
10. Adoption des décisions et du rapport de la première session.

II. Annotations

Ouverture

La session sera ouverte par le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe (CEE).

Point 1 Adoption de l'ordre du jour

Le secrétariat présentera pour adoption le projet d'ordre du jour.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
Projet d'ordre du jour	Informal document GE.2 N°1 (2018)	Pour décision

Point 2 Élection des officiels

L'Équipe de spécialistes est invitée à élire un Président, et si possible, deux Vice-Présidents, conformément au règlement de procédure.

Point 3 Présentation des experts

Les experts auront la possibilité de se présenter, ainsi que de partager leurs attentes et expérience qu'ils pourraient apporter à l'Équipe de spécialistes.

Point 4 Rapports d'organisations partenaires

Des représentants d'autres organisations des Nations Unies et d'organismes internationaux seront invités à mettre en évidence les domaines de coopération potentielle avec l'Équipe de spécialistes ainsi que les activités actuelles et futures présentant un intérêt pour les travaux de l'Équipe de spécialistes.

Une discussion aura lieu sur les domaines potentiels de collaboration entre l'Équipe de spécialistes et d'autres organisations des Nations Unies et organismes internationaux.

Point 5 Expériences de pays

Les représentants des États membres de l'ONU rendront compte de leurs expériences concernant l'application du Protocole universel d'échanges pour les données relatives à la pêche (FLUX) du CEFAC-ONU ainsi que des activités actuelles et futures présentant un intérêt pour les travaux de l'Équipe de spécialistes.

Point 6 Énoncés de vision et de mission

Le secrétariat présentera le projet d'énoncés de vision et de mission à l'Équipe de spécialistes, pour discussion.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
Énoncés de vision et mission	Informal document GE.2 N°3 (2018)	Pour discussion

Point 7 Adoption du programme de travail de l'Équipe de spécialistes de la viabilité des pêches pour 2018-2019

Le secrétariat a préparé un projet du programme de travail de l'Équipe de spécialistes de la viabilité des pêches pour 2018-2019, et le présentera à l'Équipe de spécialistes pour discussion et approbation.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
Programme de travail de l'Équipe de spécialistes de la viabilité des pêches pour 2018-2019	Informal document GE.2 N°4 (2018)	Pour décision

Point 8 Futurs travaux

L'Équipe de spécialistes discutera de ses futurs travaux.

L'objectif de cette session est de réfléchir à la manière de progresser dans les projets et activités clés et dans les domaines qui pourraient être prioritaires dans le futur.

Point 9 Questions diverses

Les experts seront invités à débattre d'autres questions qui n'auront pas été abordées précédemment au cours de la session.

Point 10
Adoption des décisions et du rapport de la première session

Les experts seront invités à adopter les décisions et le rapport.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>
Rapport de la première session	Informal document GE.2 N°2 (2018) Pour décision

Clôture

III. Calendrier provisoire

<i>Date et horaire prévus</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Présenté par</i>
Lundi 3 avril		
10 h 00-10 h 15	Ouverture	Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et Président du Bureau
10 h 15-10 h 30	Point 1 : Adoption de l'ordre du jour	Président
10 h 30-11 h 30	Point 2 : Élection	Secrétariat et Bureau
11 h 30-12 h 00	Point 3 : Questions découlant des travaux menés depuis la vingt-deuxième session	Secrétariat et Bureau
12 h 00-13 h 00	Point 4 : Aperçu des faits nouveaux par le Bureau	Bureau
13 h 00-15 h 00	Pause déjeuner	
15 h 00-15 h 30	Point 5 : Rapports des rapporteurs	Rapporteurs
15 h 30-16 h 00	Point 6 : Activités d'autres organes de la CEE et organisations internationales présentant un intérêt pour le CEFACT-ONU	Secrétariat
16 h 00-16 h 30	Point 7 : Recommandations et normes du CEFACT-ONU	Bureau
16 h 30-18 h 00	Point 8 : Structure, mandat, cahier des charges et procédures du CEFACT-ONU	Secrétariat et Bureau
Mardi 4 avril		
10 h 00-11 h 00	Point 9 : Futurs défis à relever à l'appui de la facilitation du commerce et des transactions électroniques	Bureau
11 h 00-12 h 30	Point 10 : Programme de travail du CEFACT-ONU pour 2017-2018	Bureau
12 h 30-13 h 00	Point 11 : Questions diverses	Bureau

<i>Date et horaire prévus</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Présenté par</i>
13 h 00-15 h 00	Pause déjeuner	
15 h 00-18 h 00	Point 12 : Adoption des décisions et du projet de rapport de la vingt-troisième session	Secrétariat
	Clôture	Président
